

Informations générales sur les vaccinations Covid-19

Bulletin d'information spécifique pour les médecins/vaccinateurs

En tant que prestataire de soins et potentiel vaccinateur, vous recevez cette lettre d'information du groupe de travail interrégional qui coordonne les enregistrements de la vaccination contre la Covid-19. Ces informations s'adressent, en premier lieu, aux médecins responsables de l'enregistrement des vaccinations. À cet égard, nous vous informons également que ces informations peuvent être retransmises en interne aux différents acteurs impliqués dans la campagne de vaccination (services de prévention, groupes de vaccination).

Un départ réussi

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a bien débuté. Les enregistrements sur la plateforme web Vaccinnet ont, eux aussi, bien démarré. Nous notons déjà un grand nombre d'utilisateurs actifs et dans l'ensemble, cela se passe sans problème majeur. De plus, le nombre de participants aux sessions de formation semble indiquer que vous êtes nombreux à privilégier ce canal-là pour vous former à l'utilisation de Vaccinnet. Merci pour votre participation et toutes vos questions constructives et surtout, merci pour votre motivation !

Points d'attention

Cela dit, nous souhaitons tout de même adresser dans cette lettre cinq points d'attention.

1. Pour enregistrer des personnes qui n'ont pas de numéro de registre national

Les personnes n'ayant pas de numéro de registre national ni de numéro NISS peuvent être enregistrées en utilisant un numéro BIS. Le médecin coordinateur peut créer un numéro BIS pour ces personnes en s'inscrivant sur la plateforme [eHealthCreaBis](#). Pour ce faire, lors de la création de son numéro BIS, le patient doit être présent et avoir des documents d'identification valides. Attention, cette procédure de création n'est pas anodine et contient plusieurs étapes. Veuillez trouver plus d'information dans le manuel d'utilisation ([Bruxelles](#), [Wallonie](#)).

2. Vaccinnet ne doit être utilisé que pour l'enregistrement de vaccination contre la Covid-19

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19, Vaccinnet n'est utilisé **que** pour enregistrer les vaccinations contre la Covid-19. Cela signifie que **les vaccinations d'autres vaccins ne doivent pas être enregistrées dans Vaccinnet.**

3. Les périodes d'indisponibilité prévues de Vaccinnet

Pour diverses raisons (maintenance, mise à jour), il est possible que Vaccinnet soit temporairement indisponible. Ces périodes d'indisponibilité de la plateforme sont prévues à l'avance et consultables sur la plateforme [eHealth](#).

4. Numéro de lot

Même si le champ « numéro de lot » n'est pas une case obligatoire (vous êtes donc en mesure d'enregistrer les vaccinations sans fournir ce dernier), nous vous invitons vivement à l'indiquer de manière systématique afin d'assurer le suivi optimal de la campagne de vaccination.

À titre d'information : le numéro de lot du vaccin Pfizer BioNTech "Covid-19 - Comirnaty" se trouve sur le flacon et se compose toujours de 2 lettres et 4 chiffres → XX0000

Pour ce qui du vaccin Moderna, le nom officiel dans l'application est le suivant : "Covid-19 Vaccine Moderna" et le numéro de lot se compose de 3 chiffres, 1 lettre, 2 chiffres et 1 lettre → 000X00X

Ci-dessous en image, veuillez trouver davantage d'information sur les numéros de lot.

9 ANNEXE 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES VACCINS

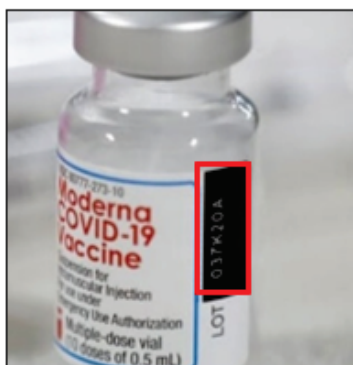


Fabricant : Pfizer-BioNTech

Nom du vaccin : Comirnaty

Nom sur Vaccinnet : Covid-19 - Comirnaty

Numéro de lot : Le vaccin Pfizer-BioNTech utilise le format de numéro lot suivant : XX0000 (2 lettres, 4 chiffres)
Exemple : EJ0553



Fabricant : Moderna

Nom du vaccin: mRNA-1273

Nom sur Vaccinnet: Covid-19 Vaccine Moderna

Numéro de lot : le vaccin Moderna utilise le format de numéro lot suivant : 000X00X (3 chiffres, 1 lettre, 2 chiffres, 1 lettre)
Exemple : 037K20A

5. L'enregistrement des effets secondaires

Le canal principal pour le signalement des effets secondaires des vaccins Covid-19 est [l'AFMPS](#). Vous pouvez retrouver le lien vers cette plateforme de signalement dans la page sur les informations d'une vaccination dans Vaccinnet (voir image ci-dessous). Vaccinnet peut servir de plan B lorsque la page de signalement de l'AFMPS n'est pas disponible.

Détails sur les vaccinations

Il est préférable d'enregistrer les effets secondaires de la vaccination Covid-19 via le lien vers la page des effets secondaires du site de l'AFMPS. Ce lien vous mènera automatiquement à la page de signalement de l'AFMPS.

Si, pour une raison quelconque, cela n'est pas possible ou s'il s'agit de l'enregistrement d'un effet secondaire d'un autre vaccin, vous pouvez l'enregistrer directement dans Vaccinnet.

Pour modifier un vaccin (marque du vaccin, date de vaccination), vous devez d'abord le supprimer, puis ajouter à nouveau le vaccin correct.

Nom et prénom:

Vaccin: Covid-19 - Comirnaty

Dose: 1,0

Date: 20/01/2021

Effets secondaires:

Oui, voir description

Non

Description des effets secondaires:

[Cliquez ici pour l'enregistrement d'un effet secondaire auprès de AFMPS.](#)

Ajouter des effets secondaires:

Informations complémentaires sur cette vaccination :

Ajouter des informations supplémentaires:

Numéro de lot:

Numéro de lot est obligatoire pour les vaccins Covid-19.

Sauvegarder

Supprimer

Annuler

Les points qui ont été discutés dans cette newsletter ont également été abordés dans un document FAQ. Ce document, disponible sur les pages dédiées des régions, reprend et répond à un grand nombre de questions sur l'utilisation de Vaccinnet ([Bruxelles](#) , [Wallonie](#)).

Pour plus d'informations ou pour retrouver le matériel de formation, veuillez-vous rendre sur le site de votre région ou communauté :

- Flandre : [Laat je vaccineren - home - Laat je vaccineren](#)
 - Bruxelles : [Brussels Health Network](#)
 - Wallonie : [Vaccination | AVIQ](#)
 - Communauté germanophone : [Ostbelgien Live - Vaccinnetplus](#)
-